

Lausanne, janvier 2024

SOUTIEN ADMINISTRATIF – INSCRIPTIONS*Recensement Acorda – Dossier PER – Points biodiversité – IMPEX*

Comme chaque année, vous devez remplir un certain nombre de documents pour l'obtention des paiements directs. Les conseillers de Proconseil sont à disposition pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent un soutien lors du recensement, une explication du décompte des paiements directs ou encore un conseil sur les nouveaux programmes.

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS 2024

- Nouvelles mesures de la politique agricole 2024. Plus d'informations sur la page d'accueil du site de Prométerre :
<https://www.prometerre.ch/prestations/conseils-individuels-techniques-economique-et-administratifs/mesures-politiques-agricoles>
- Nouvelles mesures dans le Plan Phyto Vaudois. Plus d'informations sur :
www.prometerre.ch/prestations/projets-et-acquisitions-de-references/plan-phyto-vaudois
- Nouvelles mesures pour le Plan Climat Vaudois. Plus d'informations sur :
<https://www.prometerre.ch/prestations/conseils-individuels-techniques-economique-et-administratifs/plan-climat-vaudois>

RAPPEL dossier PER

Les bilans de fumure et fourrager (PLVH) 2023 DEFINITIFS doivent être établis pour le 1^{er} mai 2024 au plus tard (avec les données effectives du bétail détenu durant l'année 2023). Les documents doivent être conservés sur l'exploitation afin d'être à disposition lors des contrôles. Il est *conseillé*, mais pas obligatoire, de calculer un bilan prévisionnel 2024 au début de l'année pour éviter des surprises avec des suites conséquentes. Ceci est d'autant plus important que **le bilan prévisionnel 2024, contrôlé en 2025 n'aura plus de marge d'erreur de +10%** en azote (N) et phosphore (P). *Nous sommes à disposition pour réaliser ces bilans jusqu'au 31 mars 2024.*

Si vous souhaitez recourir à nos services, nous vous prions de vous

inscrire avant le 26 janvier 2024

à l'aide du talon figurant sur la page suivante, par courrier, téléphone ou mail (adresses ci-dessous), afin d'organiser au mieux le travail et pour garantir des dossiers de qualité. Dès la réception de votre inscription, nous vous contacterons pour convenir d'un rendez-vous dans nos bureaux ou sur un lieu centralisé. Votre **inscription est à transmettre directement à votre office** de conseil :

Proconseil - Av. des Jordils 3 - CP 1080, 1000 Lausanne
tél. 021 614 24 30 - - e-mail : proconseil@prometerre.ch

Proconseil - Av. des Sports 48, 1400 Yverdon-les-Bains
tél. 024 423 44 88 - - e-mail : proconseil.yverdon@prometerre.ch

Proconseil - Grange-Verney 2, 1510 Moudon
tél. 021 905 95 50 - e-mail : proconseil.moudon@prometerre.ch

Proconseil, Mme Murielle Tinguely – **Place du Village 6 (bureau du PNR)**, 1660 Château-d'Oex
Attention adresse valable uniquement pendant les recensements, soit jusqu'au 15 mars 2024
tél. 021 614 24 53 - e-mail : m.tinguely@prometerre.ch

Proconseil, Mme Malika Pannatier – Rue de la Gare 11, 1860 Aigle
tél. 021 614 24 30 - - e-mail : proconseil@prometerre.ch

COMMENT S'INSCRIRE ET QUELS DOCUMENTS PRENDRE ?

Pour toute prestation, merci de prendre vos données **CH-Login** : votre adresse mail, votre **mot de passe** et votre **téléphone portable** auquel est rattaché votre compte.

Pour ceux qui travaillent avec **AGROPLUS** sur terminal-serveur, nous avons aussi la possibilité de boucler le dossier PER. Si c'est le cas, merci de vous annoncer au moment de l'inscription afin d'obtenir l'accès au terminal-serveur à Agroplus.

A prendre pour un dossier PER et PLVH 2023 DÉFINITIF

- Adresse mail, mot de passe Agate et téléphone portable relié le cas échéant (CH-Login) pour :
 - Accéder à Acorda afin de consulter le recensement 2023 : "relevé des parcelles, relevé des animaux, les effectifs du bétail définitifs selon BDTA (01.01.2023 au 31.12.2023, via le calculateur d'UGB) ;
 - Accéder à HODUFLU afin de consulter la quantité des engrais de ferme importés ou exportés en 2023 ;
- Achat/vente de fourrage et de paille ;
- Les engrais minéraux épandus (teneurs et quantités) en 2023 ;
- Surfaces (ha) sur lesquelles ont été épandus des engrais de ferme ou de recyclage avec des pendillards en 2023 ;
- PLVH : Quantité et genre de concentrés pour chaque catégorie d'animaux (distribués en 2023).

A prendre en plus pour un dossier PER et PLVH 2024 PRÉVISIONNEL

- Effectifs de bétail prévisionnels (01.01.2024 au 31.12.2024) ;
- Achat/vente de fourrage et de paille prévu pour 2024 ;
- Les engrais minéraux prévus (teneurs et quantités) pour 2024 ;
- La quantité des engrais de ferme importés ou exportés prévue en 2024 ;
- La quantité d'engrais de ferme à épandre avec des pendillards (en ha) planifiées pour 2024 ;
- PLVH : Quantité et genre de concentrés pour chaque catégorie d'animaux (prévisions 2024).

A prendre pour le calcul des points IP-Suisse (Biodiversité, Climat et Lait des Prés) et BioSuisse (check-up biodiversité)

- Le dossier PER définitif de l'année 2023 ;
- Assolement et formulaires ACORDA 2024 ;
- Consommation d'électricité 2023 ;
- Production et autoconsommation des panneaux solaires 2023 ;
- Pour les points Bio Suisse : vos codes d'accès à la plateforme et votre numéro Bio Suisse.

Correction linéaire pour aliment appauvris chez les porcs

- Quantités et teneurs des aliments pour chaque catégorie inscrite au programme.

Engraisseurs de poulets – IMPEX – Calcul de l'effectif moyen

- Le nombre d'animaux lors de la mise au poulailler pour chaque rotation : dès la dernière série entrée en juillet 2022 jusqu'à la première sortie en 2024 ;
- Les décomptes d'abattage (kg PV totaux par série, desserrage...) dès la dernière série entrée en juillet 2022 jusqu'à la dernière première sortie en 2024 ;
- La désignation des aliments utilisés avec leurs teneurs (% MS, MJ EMV, g MA et g P) ;
- L'inventaire début et fin des aliments utilisés selon la période août 2022 à juillet 2023 ;
- Les dates et les quantités par sorte d'aliment livré durant la période citée ci-dessus.

BULLETIN D'INSCRIPTION
A RENVoyer JUSQU'AU 26 JANVIER 2024 AU PLUS TARD,
à l'une des adresses (voir 1^{ère} page)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA : Localité :

Téléphone : Tél. mobile :

E-mail : Signature :

Je suis en production : PER Biologique

Je suis client Agropius avec accès au terminal serveur et souhaite boucler mon dossier sur Agropius
 oui non

Je m'inscris pour l'établissement des documents suivants :

- Recensement **ACORDA 2024** ;
- Dossier **PER** et **PLVH 2023 définitif** ;
- Dossier **PER** et **PLVH 2024 prévisionnel** ;
- Calcul des **points IP-Suisse** (Biodiversité, Climat et Lait des Prés) ;
- Calcul du **Check-up Biodiversité de BioSuisse**
- IMPEX** – Calcul de l'effectif moyen et la production d'éléments fertilisants pour les poulets de chair ;
- Correction linéaire pour aliments appauvris** chez les porcs ;
- Simulation paiements directs** ;
- Autres conseils HODUFLU, BDTA, ou divers.**

Les personnes qui **ne se présentent pas au rendez-vous fixé** se verront **facturer** un montant de **CHF 30.-**.

TARIFS PRESTATIONS PROCONSEIL

	Membres groupes d'étude	Non-membres groupes d'étude*
Soutien administratif	CHF 80.-/ heure Forfait logiciel : CHF 35.-	CHF 120.-/ heure Forfait logiciel : CHF 50.-

*En cas d'intérêt, veuillez-vous renseigner auprès de votre conseiller au sujet des modalités d'adhésion

Vous avez aussi l'occasion de vous inscrire au cours « Être au point avec mon recensement Acorda » du 20 février 2024 (matin) à Moudon qui offre la possibilité d'effectuer soi-même son recensement tout en étant encadré et aidé en cas de besoin.

Plus d'infos et inscription sous <https://www.prometerre.ch/formations>.

En cas de question, mail à formation@prometerre.ch ou par téléphone au 021 614 24 35.



La plateforme pour l'utilisation de machines en commun

Gratuit pour les simples locataires